



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

? LES CLAYES-SOUS-BOIS Le stationnement payant pourrait disparaître en fin d'année



Aux Clayes-sous-Bois, les automobilistes peuvent profiter d'une 1h30 gratuite dans certains secteurs et doivent ensuite payer.
Alexandre MARQUÉ

Il avait été lancé en octobre 2018. Le stationnement payant mis en place dans différents secteurs des Clayes-sous-Bois (centre-ville, parking de l'église, place Mandela...) devrait évoluer dans les mois à

venir. Une consultation bientôt lancée La municipalité va en effet lancer en ce début d'année 2025 une grande consultation autour du stationnement auprès des habitants et commerçants de la ville. Depuis six ans, les automobilistes peuvent profiter d'une 1 h 30 gratuite dans ces zones et doivent ensuite payer. Le stationnement est payant du lundi au samedi, de 9h à 12h et 14h à 19h. Avec cette mesure, la commune souhaitait lutter contre les voitures ventouses. Des personnes venaient se stationner en centre-ville avant d'aller prendre leur train à la gare de Villepreux-Les Clayes. « **Le stationnement payant avait été demandé par les commerçants,** rap-

pelle le maire Philippe Guiguen. **Ils se plaignaient que leurs clients ne pouvaient pas se garer.** » Aujourd'hui, la Ville souhaite relancer la réflexion sur le sujet à l'occasion du renouvellement (ou non) des bornes de stationnement. Deux scénarios sont envisagés : l'élargissement du stationnement payant ou bien son remplacement par des zones bleues sur des périmètres élargis de la commune. « **L'objectif est d'arrêter une décision et d'œuvrer à son application avant la fin de l'année 2025** », conclut le maire. ■

par • Alexandre Marqué

